

Département des Bouches-du-Rhône
Arrondissement d'Aix en Provence

République française

COMMUNE
de
LA FARE LES OLIVIERS
13580

DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

2023_91 - OBJET : Convention de formation avec CONCEPT SECURITE FORMATION

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,


Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

INFORME le Conseil Municipal qu'il convient de prévoir une formation intitulée « AIPR Opérateur » pour 3 agents des services techniques. La société CONCEPT SECURITE FORMATION propose ce type de formation.

DECIDE de passer une convention avec la société CONCEPT SECURITE FORMATION – 1 BIS RUE Guy de Maupassant – ZA L'Agavon – Le Mirabeau 2 – 13170 LES PENNES MIRABEAU, afin de faire bénéficier ces agents de cette formation qui sera dispensée le 6 décembre 2023, pour un montant de 405 € HT.

DIT que les crédits nécessaires à cette dépense sont prévus au budget communal, aux chapitre et article correspondants

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 16 octobre 2023.

Le Maire

Olivier GUYOT